

Compte rendu sommaire du conseil municipal

Séance du 09 avril 2019

.....
Département de la Seine et Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33
présents : 23
absents excusés représentés : 8
absents excusés non représentés : 2

.....
L'an deux mille dix neuf, le 09 avril, le Conseil municipal, dûment convoqué le 03 avril, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20, rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, M. Mohamed KACHOUR, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, M. Loris BOULOGNE, M. Gérard GAUTHIER (absent non représenté point n°16 et 17), M. Laurent PRUGNEAU, M. Lyazid AMRANE, M. Richard BERTHELEU, Mme Sophie VANHOUTTE

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jacques DURIN donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Dominique DUGOU donne pouvoir à M. Sylvain BERNARD, Mme Claire KAHN donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Vincent BOT donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Philippe LALOUE donne pouvoir à M. Richard BERTHELEU, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à Mme Sophie VANHOUTTE

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRESENTÉS :

M. Gilbert TROUILLET, Mme Patricia AMICO

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Yannick REIS LAGARTO

1 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 février 2019

DELIBERE
A l'unanimité

2 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 mars 2019

DELIBERE
A l'unanimité

3 - Vœu pour l'égalité d'accès au service public de l'Education nationale

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE

DECIDE d'apporter son soutien aux parents d'élèves, personnels de direction et d'enseignement et à leurs actions en faveur de l'égalité d'accès au droit à une éducation de qualité,

DEMANDE à ce qu'il soit procédé au remplacement systématique des professeurs absents en maternelle, élémentaire, collège et lycée,

DEMANDE que les moyens nécessaires à la garantie d'un droit à une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire et dans chaque cycle de l'éducation soient alloués,

DEMANDE l'annulation de la suppression des 120 000 postes de fonctionnaires, qui induit forcément la disparition de moyens pour l'éducation nationale, malgré les besoins actuellement non-satisfaits,

DEMANDE que des moyens, en adéquation avec les besoins, soient donnés pour accueillir les élèves en situation de handicap, tout au long de leur parcours scolaire,

DEMANDE la remise en place des RASED et de la médecine scolaire, sur l'ensemble du territoire, permettant un égal accès à ces dispositifs,

DEMANDE à la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France de procéder à la construction du second lycée pour notre bassin de vie conformément au Plan pluriannuel d'investissement de la Région,

DEMANDE à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de reprendre le fonctionnement de la plateforme Parcoursup afin de garantir l'impossibilité d'une sélection discriminatoire au regard du lieu de scolarisation d'origine.

DEMANDE à l'Etat le rétablissement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à hauteur de l'évaluation des charges transférées dans le cadre de la décentralisation, permettant notamment le financement des écoles maternelles et élémentaires par les communes.

4 - Projet de nouveau terminal 4 à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle - Contribution dans le cadre de la concertation

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE

DEMANDE l'organisation d'une concertation portant sur l'ensemble des projets d'aménagement engagés sur le secteur du Nord-Est Francilien permettant d'appréhender leur impact cumulé.

DEMANDE le renforcement des dispositifs d'aide et de protection au bénéfice des riverains situés dans le Plan de Gêne Sonore de l'aéroport.

S'OPPOSE à la création de tout éventuel couloir aérien supplémentaire au-dessus de l'agglomération de Mitry-Mory.

DEMANDE l'instauration de dispositifs de limitation des vols de nuit sur le modèle de ceux en vigueur dans les aéroports d'Orly et de Francfort.

AFFIRME que le développement de l'activité de l'aéroport ne peut être réalisé au détriment de la santé de ses riverains dont les porteurs de projet auront à charge de garantir l'absence de dégradation.

DEMANDE le renforcement des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux de ruissellement dans le respect des capacités des cours d'eau vers lesquelles elles seront rejetées, et prenant en compte les déversements tiers réalisés au titre d'autres chantiers et infrastructures y ayant recours.

DEMANDE l'organisation d'un plan de formation et d'accès à l'emploi spécifiquement destiné aux habitants riverains de l'aéroport, et notamment des plus jeunes.

DEMANDE l'aménagement des infrastructures de transports nécessaires à la desserte de l'aéroport au regard de l'augmentation de son trafic tant en terme de transport routier (voie de contournement du Bourg, prolongement du barreau de la RD309, doublement de l'A104), que ferroviaire (réalisation de la ligne 17, bouclage ferroviaire du RER B, amélioration du service et de la ponctualité du RER B, amélioration du cadencement de la ligne K et mise en service de navettes à destination de l'aéroport depuis Mitry-Claye, renforcement du fret ferroviaire).

REITERE son exigence d'abandon du projet CDG Express au regard de son inadaptation aux enjeux, de son impact négatif sur les infrastructures ferroviaires assurant la majeure partie de la desserte de l'aéroport, et de la nécessité de réorientation des financements publics conséquents mobilisés pour sa réalisation.

REFUSE la privatisation d'Aéroports de Paris.

DONNE pouvoir au Maire de transmettre aux garants de la concertation nommés par la CNDP un cahier d'acteur conforme aux dispositifs de la concertation et reprenant les observations et réserves détaillées dans la présente délibération.

5 - CDG Express - Proposition de chemin de substitution faite par la SNCF suite à la suppression de chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée 77 - Avis

DELIBERE
A l'unanimité

REFUSE la proposition de chemin de substitution faite par la SNCF dans le cadre de la suppression des chemins ruraux n°10, n°14 et du chemin dit latéral au motif que :

- Le chemin proposé à un parcours plus long que le chemin initial et n'offre pas la même qualité de paysage que le chemin précédent en ce qu'il longe pendant près d'un kilomètre l'autoroute A104,
- Le nouveau chemin à créer impliquera pour les promeneurs de marcher à proximité immédiate des zones de chantier et des circulations incessantes des engins de chantiers et des camions.
- Aucun chemin de substitution n'est présenté comme compensation à la suppression du chemin rural n°14 et du chemin dit latéral
- Le courrier ne nous apporte pas la garantie de l'accord des propriétaires des chemins proposés pour leur utilisation à des fins de chemins de randonnées et pour leur inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- L'empiètement du chemin proposé sur l'emprise du poste de transformation n'est pas évoqué

DEMANDE à la SNCF la proposition de chemins de substitution concernant l'ensemble des chemins inscrits au PDIPR et supprimés par le projet Charles de Gaulle Express ou rendus inutilisables pendant la période des travaux.

6 - Finances - Approbation du compte de gestion - Exercice 2018

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2018 dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

ADOpte le compte de gestion de l'exercice 2018.

7 - Finances - Approbation du compte administratif - Exercice 2018

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	23
POUR :	23 dont 6 par mandat Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BOUTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE

DONNE ACTE à Madame le Maire de la présentation du compte administratif comme présenté ci-dessous :

Exercice 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent exercice 2017		1 027 242,17 €	
Recettes de l'exercice	13 940 110,36 €	40 316 260,39 €	54 256 370,75 €
TOTAL DES RECETTES	13 940 110,36 €	41 343 502,56 €	55 283 612,92 €
Déficit reporté exercice 2017	3 323 438,36 €		3 323 438,36 €
Dépenses de l'exercice	17 197 497,62 €	36 079 107,15 €	17 197 497,62 €
TOTAL DES DEPENSES	20 520 935,98 €	36 079 107,15 €	56 600 043,13 €
Résultat hors restes à réaliser	-6 580 825,62 €	5 264 395,41 €	-1 316 430,21 €
Dépenses à reporter	2 798 733,26 €		2 798 733,26 €
Recettes à reporter	5 020 789,00 €		5 020 789,00 €
Soldes des restes à réaliser	2 222 055,74 €		2 222 055,74 €
Résultat cumulé	-4 358 769,88 €	5 264 395,41 €	905 625,53 €

ADOpte le compte administratif de la ville pour l'exercice 2018.

8 - Finances - Affectation du résultat de l'exercice 2018

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BOUTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE

CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE
-----------------	---

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018, qui s'élève à 5 264 395.41 €, de la façon suivante :

- Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 4 358 769.88 €
- Ligne 002 : résultat de fonctionnement reporté : 905 625.53 €

9 - Finances - Adoption du budget primitif - Exercice 2019

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONToux, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE

ADOpte le budget primitif pour 2019 comme suit :

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS DU MAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
011	Charges à caractère général	9 102 585,65	
012	Charges de personnel	22 369 751,00	
013	Atténuation de charges		560 000,00
014	Atténuation de produits	191 386,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 427 767,00	
66	Charges financières	533 610,00	
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	5 134 164,88	
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	865 000,00	150 000,00
70	Produits des services		1 786 693,00
73	Impôts et taxes		33 040 590,00
74	Dotations et participations		2 966 539,00
75	Autres produits de gestion courante		259 800,00
76	Produits financiers		17,00
77	produits exceptionnels		5 000,00
002	Solde reporté		905 625,53
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	39 674 264,53	39 674 264,53

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
10	Dotations, et fonds propres		1 607 752,02
13	Subvention d'investissement		1 306 838,00
16	Emprunts - dettes et caution	2 069 799,69	4 998 600,00
	Opérations d'équipement	40 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	240 050,00	
204	Subvention d'équipement versée	1 000,00	
21	Immobilisations corporelles hors opérations	11 749 863,21	
45	Opérations pour compte de tiers	2 000,00	2 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		5 134 164,88
024	produits des cessions		338 358,00
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	150 000,00	865 000,00
001	Solde reporté	6 580 825,62	
1068	Affectation du résultat		4 358 769,88
	rar 2018	2 798 733,26	5 020 789,00
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	23 632 271,78	23 632 271,78
	TOTAL GENERAL	63 306 536,31	63 306 536,31

10 - Finances - Fixation des taux de fiscalité locale - Exercice 2019

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE

FIXE les taux des impôts directs locaux pour 2019 de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 16,17%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,44%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,36%

PRECISE que le produit fiscal attendu est établi à 15 932 253 €

11 - Ressources humaines - création d'emplois non permanents

DELIBERE

A l'unanimité

DECIDE d'approuver la création des emplois non permanents suivants :

- 3 emplois pour accroissement temporaire d'activité, afin de recruter 3 agents en charge de la logistique, au sein du service Festivités, du 6 mai au 30 août 2019, en référence au grade d'Adjoint technique, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 326 ;
- 5 emplois pour accroissement saisonnier d'activité, afin de recruter les animateurs en charge de l'accueil des classes et des familles, du 12 avril au 13 juillet 2019, en référence au grade d'Adjoint d'animation, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 326 ;
- 6 emplois pour accroissement saisonnier d'activité, afin de recruter des Agents polyvalents, durant les mois de juillet et août 2019, dans les services Voirie, Régie bâtiment, Espaces verts et Entretien-restauration, en référence au grade d'Adjoint technique, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 326.

12 - Centre municipal de santé - Finalisation et transmission du projet de santé et du règlement de fonctionnement

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE

REAFFIRME sa volonté de créer un centre municipal de santé

APPROUVE les principes généraux de fonctionnement tels qu'énoncés dans la note de synthèse

DONNE MANDAT à Madame le Maire pour finaliser le projet de santé et le règlement de fonctionnement du Centre municipal de santé et les transmettre à l'Agence régionale de santé.

13 - Jeunesse - Création d'une bourse Permis de conduire

DELIBERE

A l'unanimité

CREE une « Bourse permis de conduire » d'un montant de 600€, accessible aux jeunes Mitryens âgés de 18 à 25 ans, n'ayant jamais été inscrit au permis de conduire et habitant la commune depuis au moins 1 an

DIT que les jeunes bénéficiaires de cette bourse se verront dans l'obligation d'effectuer une action bénévole de 35h au sein de la commune,

DIT que cette bourse sera versée directement aux auto-écoles mitryennes partenaires, en deux fois : 200 € en début de parcours – 400€ une fois l'action bénévole réalisée et l'examen théorique du permis de conduire obtenu

AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions avec les auto-écoles partenaires

AUTORISE Madame le Maire à signer les chartes avec les titulaires de la bourse.

14 - Mobilité - Initiatives 2019 sur la gratuité des bus

DELIBERE

A l'unanimité

APPROUVE la prise en charge de la dépense occasionnée par la gratuité sur les lignes 16,71, 23, 24 et 3 durant la semaine du 6 au 12 mai 2019, la semaine européenne du développement durable du 30 mai au 9 juin 2019, la semaine européenne de la mobilité du 16 au 24 septembre 2019 et la semaine de lancement de la patinoire du 2 au 8 décembre 2019,

15 - Urbanisme - Cession d'un délaissé de voirie cadastré AT 441 d'une contenance de 251 m² environ sis rue de la Libération

DELIBERE

A l'unanimité

CONSTATE la désaffectation de la parcelle cadastrée AT 441 d'une contenance de 251 m²

environ en nature de délaissé de voirie ;

PRONONCE le déclassement du domaine public de ladite parcelle pour qu'elle relève du domaine privé communal sans enquête publique préalable, conformément aux dispositions de l'article L. 141-3 du code de la voirie routière ;

AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée AT 441 d'une contenance de 251 m² environ au profit des Consorts CLAIR, riverains directs, au prix de 1 750 € soit 6 97 €/m² selon l'avis des domaines du 25 janvier 2019 pour un usage de jardin;

16 - Urbanisme - Délégation du droit de priorité à la Semmy pour l'acquisition des terrains D 589- D 591- D 679- D 681- D 686 dans le cadre de la concession d'aménagement de la Villette-aux-Aulnes

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	30
POUR :	28 dont 8 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KAHN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Richard BERTHELEU, Madame Sophie VANHOUTTE
CONTRE :	2 Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Lyazid AMRANE,

DELEGUE l'exercice du droit de priorité à la SEMMY, concessionnaire de l'aménagement de la ZAC de la Villette-aux-Aulnes, pour l'acquisition des terrains référencés D 589 (615 m²) - D 679 (38 481 m²) - D 681 (1007 m²) - D 686 (206 m²) appartenant à l'Etat et D 591 (1021 m²) propriété de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP) tous situés en zone UDD du Plan Local d'Urbanisme en vigueur afin de répondre favorablement aux demandes d'extension des entreprises déjà installées mais également de créer une aire d'accueil des gens du voyage de 15 emplacements conformément au schéma directeur départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

17 - Mission locale - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'occupation de locaux - Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

DECIDE la mise à disposition, pour une durée de 3 années, les locaux sis 6 bis rue de Villeparisis.

18 - SIGEIF - Transfert de la compétence en matière d'infrastructures de recharges de véhicules électriques (IRVE)

DELIBERE
A l'unanimité

DECIDE le transfert au Sigeif de la compétence prévue à l'article 2.04 de ses statuts et portant sur l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

19 - Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

DELIBERE

PREND ACTE du tableau des décisions prises entre le 7 février 2019 et le 28 mars 2019, soit les décisions numérotées 2019.00020 à 2019.00064.

La séance est levée à 00h10

Le secrétaire de séance :

Mme Yannick REIS LAGARTO